Accusé de réception en préfecture
021-212102313-20140630-VD20140630-034-DE
Date de télétransmission : 08/07/2014
Date de réception préfecture : 08/07/2014

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE **34**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 30 juin 2014

MAIRIE DE DIJON

Président : M. MILLOT
Secrétaire : Mme FERRIERE
Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - Mme CHARRET-GODARD - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. DECOMBARD - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - M. JULIEN - M. PIAN - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - Mme MASLOUHI - M. LOVICHI - Mme HILY - M. FAVERJON - Mme CHEVALIER - Mme TOMASELLI - Mme AKPINAR-ISTIQUAM - M. BARD - M. BORDAT - M. ROZOY - Mme OUTHIER - M. HOUPERT - M. HELIE - Mme ERSCHENS - Mme TCHURUKDICHIAN - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX - M. CAVIN
Membres excusés : Mme ZIVKOVIC (pouvoir MME CHARRET-GODARD) - Mme REVEL (pouvoir M. DESEILLE) - M. REBSAMEN (pouvoir M. MILLOT) - Mme TROUWBORST (pouvoir MME CHEVALIER) - Mme PFANDER-MENY (pouvoir M. MARTIN) - Mme MARTIN-GENDRE (pouvoir MME AKPINAR-ISTIQUAM) - M. HAMEAU (pouvoir MME MASLOUHI) - M. GRANDGUILLAUME (pouvoir M. ROZOY) - Mme VANDRIESSE (pouvoir MME ERSCHENS)
Membres absents : M. BEKHTAOUI

OBJET
DE LA DELIBERATION

Convention d'objectifs et de financement Ville et SARL Lugano- Années 2012 à 2014 - Subvention de la Ville - Avenant à convention

Madame Martin au nom de la commission de la culture, de l'animation et de l'attractivité, expose :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique de soutien au secteur du cinéma et notamment du cinéma d'art et d'essai et par délibération en date du 18 avril 2011, le Conseil Municipal a approuvé la pérennisation du partenariat existant entre la Ville de Dijon et la SARL Lugano, exploitante du Cinéma d'art et d'essai « l'Eldorado », ainsi que la signature d'une convention d'objectifs et de financement. Signée pour la période 2012-2014, la convention prévoit notamment le versement annuel d'une subvention au cinéma l'Eldorado de 61 000€.

Pour l'année 2014, il est proposé d'accorder une subvention de fonctionnement complémentaire d'un montant de 10 000€ à la SARL Lugano, partenaire essentiel des différentes manifestations cinématographiques contribuant au rayonnement de la ville, et aux fins de renforcer le soutien de la Ville au cinéma indépendant, à la défense de la diversité cinématographique et à la diffusion d'œuvres d'auteurs indépendants et ce, dans la droite ligne des aides accordées par le CNC.

Si vous suivez l'avis favorable de la commission de de la culture, de l'animation et de l'attractivité, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - décider d'attribuer , au titre de 2014, à la SARL Lugano, exploitante du cinéma L'Eldorado, une subvention de fonctionnement complémentaire à hauteur de 10 000€ ;

2 - approuver le projet d'avenant à la convention d'objectifs signée pour les années 2012 à 2014 entre les parties, annexé au rapport, et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;

3 - m'autoriser à signer l'avenant définitif ;

4 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ